

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

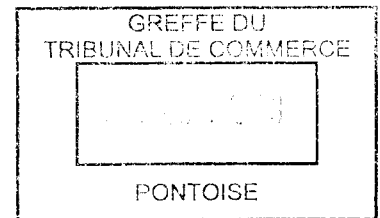
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 05118 Numéro SIREN : 843 939 463 Nom ou dénomination : A.M.G & CO
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2023 sous le numéro de dépôt 12795



A.M.G & CO
5 RUE JEAN GRANDEL

95100 ARGENTEUIL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ce certifié conforme à l'original n



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 798	5 302	1 496	0,23	2 996	0,86
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	15 726	14 007	1 719	0,27	6 709	1,93
Autres immobilisations corporelles	100 808	65 484	35 324	5,55	50 593	14,59
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					10 000	2,88
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 138		3 138	0,49	3 138	0,90
TOTAL (I)	126 469	84 793	41 677	6,54	73 437	21,18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					5 472	1,58
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	482 235		482 235	75,72	196 781	56,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 823		8 823	1,39	1 579	0,46
. Autres	0		0	0,00	1 039	0,30
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	101 673		101 673	15,97	65 861	18,99
Charges constatées d'avance	2 431		2 431	0,38	2 590	0,75
TOTAL (II)	595 161		595 161	93,46	273 323	78,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	721 630	84 793	636 838	100,00	346 759	100,00

AK

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL(I)

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

40 000 6,28

40 000 11,54

4 000 0,63

4 000 1,15

52 866 8,30

3 316 0,96

78 446 12,32

49 550 14,29

175 312 27,53

96 866 27,93

41 230 6,47

83 931 24,20

271 443 42,62

26 484 7,64

8 818 1,38

46 852 13,51

21 264 3,34

44 723 12,90

13 529 2,12

3 038 0,88

105 102 16,50

41 732 12,03

140 0,02

3 133 0,90

461 526 72,47

249 894 72,07

636 838 100,00

346 759 100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 636 837,73 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 78 446,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/07/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi que tous les règlements ANC applicables à la date d'arrêté des comptes modifiant ledit règlement.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) =

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 126 469

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 798			6 798
Immobilisations corporelles	110 630	5 904		116 534
Immobilisations financières	13 138		10 000	3 138
TOTAL	130 566	5 904	10 000	126 469

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 84 793

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 802	1 500		5 302
Immobilisations corporelles	53 327	26 164		79 491
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	57 129	27 664		84 793

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet 31.12.21	3 000	1 504	1 496	2 ans
Logiciel fibercable 21.11.19	3 798	3 798	0	1 ans
Outillage industriel	15 726	14 007	1 719	de 2 à 5 ans
Materiel de transport	95 567	61 661	33 906	de 2 à 8 ans
Materiel de bureau et informatique	4 613	3 761	852	de 2 à 3 ans
Mobilier	628	62	566	3 ans
TOTAL	123 331	84 793	38 539	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 496 626

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 138		3 138
Actif circulant & charges d'avance	493 488	493 488	
TOTAL	496 626	493 488	3 138

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 4 962

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 962
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	4 962

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 431

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/09/2023

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	400,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal	0		
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	400,00	40 000

4.2 - Etat des dettes = 461 526

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	41 230	41 230		
Fournisseurs	271 443	271 443		
Dettes fiscales & sociales	148 853	148 853		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	461 526	461 526		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 229 195

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	223 669
Dettes fiscales & sociales	5 526
Autres dettes	
TOTAL	229 195

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 276 493**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 276 493	100,00 %
TOTAL	1 276 493	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 21 516

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	108 197		108 197
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-8 235		-8 235
Participation des salariés			
TOTAL	99 962	21 516	78 446

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

A.M.G & CO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 5 Rue Jean Grandel
95100 Argenteuil
843 939 463 RCS Pontoise

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 26 JUIN 2023

Le vingt-six juin deux mille vingt-trois

Au siège social,

Monsieur AMGHAR Khaled, demeurant 60 Rue André Doucet 92000 Nanterre, associé unique de la Société A.M.G & CO,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, AMGHAR Khaled, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 78 446 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 78 446 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de : **78 446 euros**
- Affecté en totalité au compte report à nouveau bénéficiaire d'un montant de : **78 446 euros**

Le compte report à nouveau bénéficiaire ressort ainsi à la somme totale de 131 312 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 175 312 euros et celui du report à nouveau bénéficiaire à 131 312 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Associé unique



A.M.G & CO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 5 Rue Jean Grandel
95100 Argenteuil
843 939 463 RCS Pontoise

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 26/06/2023 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **78 446** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 78 446 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de : **78 446 euros**
- Affecté en totalité au compte report à nouveau bénéficiaire d'un montant de : **78 446 euros**

Le compte report à nouveau bénéficiaire ressort ainsi à la somme totale de : 131 312 euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

